



24 avril 2019

## DOSSIER DE PRESSE

### Pose de la 1<sup>re</sup> pierre du siège de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Mercredi 24 avril 2019



### SIÈGE DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE



© Images : Ameller Dubois

*1<sup>re</sup> opération : la création du nouveau siège de l'URCA*

# COMMUNIQUE DE PRESSE

24 avril 2019

**Jean-Luc Marx**, préfet de la région Grand Est, **Jean Rottner**, président de la Région Grand Est, **Guillaume Gellé**, président de l'université de Reims Champagne-Ardenne, **Catherine Vautrin**, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims et **Arnaud Robinet**, maire de Reims, ont officiellement posé la 1<sup>re</sup> pierre du nouveau siège de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), ce mercredi 24 avril 2019, à Reims, en présence de Jacques Dubois, architecte au cabinet Ameller&Dubois.

*« Cette pose de première pierre du bâtiment du siège de l'université de Reims Champagne-Ardenne est la concrétisation du vaste projet immobilier inscrit au contrat de plan État-région. L'université de Reims Champagne-Ardenne est une grande université qui s'efforce d'accueillir et d'accompagner ses enseignants-chercheurs et ses étudiants dans les meilleures conditions. La construction de ce bâtiment, et prochainement de celui consacré à la vie étudiante, en est le témoignage. L'université de Reims Champagne-Ardenne peut compter sur le soutien déterminé de l'État pour faire aboutir les projets inscrits au contrat de plan État-région, avec la collaboration toujours constructive du conseil régional, du Grand Reims et de la ville de Reims, et ceux éligibles aux appels à projets du programme d'investissements d'avenir. »* Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand Est.

*« L'enseignement supérieur et la recherche sont une composante fondamentale du développement de notre région, qui a la chance de pouvoir compter sur des établissements de très haut-niveau, favorisant l'excellence scientifique, la réussite académique et le rayonnement de notre territoire. Les jeunes et les étudiants sont l'avenir de notre région, de notre pays, de notre monde. Je me réjouis de poser aujourd'hui cette 1<sup>ère</sup> pierre du nouveau siège de l'université de Reims Champagne-Ardenne, 1<sup>ère</sup> phase du Campus 3.0, de ce grand projet immobilier qui vise à regrouper les différents services de l'URCA actuellement éclatés sur 4 sites. Ces nouveaux espaces d'accueil et de travail vont permettre d'optimiser sa fonctionnalité par un rapprochement de ses services tout en améliorant la sécurité des personnels et la qualité de vie au travail. »* Jean Rottner, président de la Région Grand Est.

*« Nos projets immobiliers sont avant tout au service du projet académique de l'université. Ils ont pour fondamentaux de dynamiser la vie de campus, d'améliorer la qualité de vie dans le cadre d'une démarche de développement durable ; d'asseoir le rayonnement et la visibilité de la recherche; d'adopter les dernières technologies en matière d'enseignement, grâce notamment aux usages du numérique et de répondre aux attentes des étudiants (espaces de co-working, incubateur...), facilitant ainsi leur insertion professionnelle. »* Guillaume Gellé, président de l'université de Reims Champagne-Ardenne.

*« Cette première pierre est l'une des illustrations concrètes du contrat de partenariat que nous avons passé avec la Région Grand Est afin de développer le territoire et de créer les synergies nécessaires à la mise en place de projets partagés. Il était nécessaire de repenser les campus de la ville de Reims et d'avoir une ambition co-construite avec l'ensemble des forces vives du projet. Je suis fier d'avoir défendu ce projet au « national » mais par-dessus tout je salue la vision de Guillaume Gellé sur la*

*responsabilité qui a été la sienne lors de sa prise de fonction avec notamment le maintien du campus du Moulin de la Housse. Tout l'intérêt du projet Campus3.0 Rémois est son intégration dans la ville. Il induit une dimension particulièrement forte de rénovation urbaine et aussi une logique de développement durable faisant du projet de l'université de Reims Champagne-Ardenne un exemple du campus de demain. Cette pose de la première pierre est la première réalisation concrète de la rénovation urbaine, c'est un nouveau lieu de vie au sein du quartier Croix-Rouge qui va permettre de repenser l'intégralité de ces espaces urbains. La rénovation urbaine ne doit pas se contenter de repeindre les façades des immeubles qui composent nos quartiers, mais nous oblige à nous projeter sur le caractère interactif de ces quartiers. »* Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims.

*« Je salue la vision responsable et rigoureuse des équipes du président Gellé qui ont su appréhender la réalité du site rémois avec les ambitions d'un campus innovant. Depuis 2014, nous avons eu à cœur de repenser ce quartier Croix-Rouge pour lui conférer une dimension plus ouverte sur le monde de l'entreprise et le désenclaver afin de lui permettre de s'ouvrir encore davantage à la ville. Ce quartier doit être un terreau de l'innovation et du développement économique, un site de l'enseignement et de la recherche, de l'entreprenariat et de la réflexion. Le siège de l'université sera une vitrine dans cette ambition d'interaction. Cette première étape est un symbole particulièrement fort pour l'ambition que j'ai pour le quartier. Le nouveau siège de l'université doit impulser tout autour de lui, la notion de l'excellence, ouverte à tous. Nous opérons en ce moment même un tournant vers la ville de demain et ce projet de Campus3.0 contribuera encore davantage à renforcer l'attractivité de notre ville auprès des plus jeunes générations. N'oublions pas que plus d'un Rémois ou d'une Rémoise sur 6 est étudiant ! Je me réjouis d'autant plus de cette collaboration fructueuse autour du maître d'ouvrage qu'est la Région. »* Arnaud Robinet, maire de Reims.

Le nouveau siège de l'université de Reims Champagne-Ardenne de 4 300 m<sup>2</sup> de surface sera érigé sur un terrain de 3 500 m<sup>2</sup> situé avenue Schuman à Reims, à proximité de l'hippodrome, au sein du quartier d'habitat social Croix-Rouge. A mi-chemin entre les campus Croix-Rouge et Maison Blanche, il permettra de créer un lien entre ces deux sites. Il pourra accueillir 200 personnes.

*« Le siège de l'université se pose au cœur du quartier Croix-Rouge, symbole de l'ouverture sociale et culturelle de l'université sur le quartier. »* a rappelé Guillaume Gellé.

Le coût total de la construction du nouveau siège, dont la Région Grand Est assure la maîtrise d'ouvrage, s'élève à 13,9 millions d'euros, dont 10,2 millions d'euros financés par la Région, 1<sup>er</sup> financeur, et 3,7 millions d'euros de l'État. La ville de Reims contribue au projet au travers de la mise à disposition de la parcelle évaluée à 0,35 millions d'euros.

Le projet immobilier rémois de l'université Reims Champagne-Ardenne à Reims dénommé « Campus 3.0 » porte sur les trois sites de l'université rémoise (campus Croix Rouge, Moulin de la Housse et Santé).

Il comprend 6 opérations immobilières universitaires financées, dans le cadre du CPER par :

- La Région Grand Est à hauteur de 47,2 millions d'euros
- L'Etat à hauteur de 14,3 millions d'euros,
- L'Union européenne à hauteur de 8,8 millions d'euros de l'Union européenne,

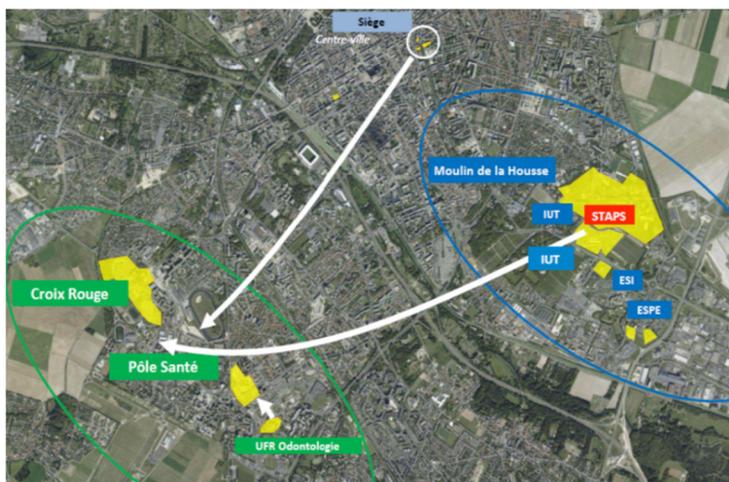
- Le Grand Reims à hauteur de 5,9 millions d'euros,
- Le conseil départemental de la Marne à hauteur de 2 millions d'euros,
- L'université de Reims Champagne-Ardenne à hauteur de 5 millions d'euros (équipement).

Et deux opérations immobilières sur fonds propres : un bâtiment dédié à la vie universitaire (à hauteur de 2,5 millions d'euros) et la Maison des Sciences Humaines (à hauteur de 2,2 millions d'euros).

La construction du siège, bâtiment qui accueillera les services administratifs de l'université Reims Champagne-Ardenne est la première étape d'un vaste programme comportant huit grandes opérations :

- la création du nouveau siège de l'université Reims Champagne-Ardenne, objet de la pose de la 1<sup>re</sup> pierre (CPER),
- le regroupement des UFR d'odontologie, médecine et pharmacie à proximité immédiate du centre hospitalier universitaire, appuie l'ambition de l'université de constituer un pôle de haut niveau dans le domaine de la santé à l'ouest de la région Grand Est (CPER),
- la création d'un bâtiment dédié à la recherche en agro-sciences, environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB) et sciences du numérique, permettra d'intensifier les collaborations et la recherche dans ce secteur et assurera la promotion et la visibilité de l'excellence scientifique portée par les équipes de recherche de l'université et participera à son rayonnement dans l'environnement économique, sur le site du Moulin de la Housse (CPER),
- l'extension de l'école supérieure des ingénieurs de Reims (ESI Reims) sur le site Farman, à proximité du campus du Moulin de la Housse. L'extension de l'ESI Reims permettra l'accueil de ses nouvelles spécialités, ainsi que la création de lieux de vie communs, en lien avec le projet retenu au titre du Pacte Grandes Écoles (CPER),
- le transfert de l'UFR STAPS sur le campus Croix Rouge, à proximité du CREPS et du campus Santé (CPER),
- la réhabilitation d'un bâtiment dédié à l'enseignement mutualisé sur le site du Moulin de la Housse (CPER),
- la création d'un bâtiment dédié à la vie étudiante (URCA, hors CPER),
- la maison des Sciences Humaines (URCA, hors CPER).

## LE PROJET « CAMPUS 3 »



Plan de localisation des différents sites de l'URCA avant la réalisation du projet Campus 3 - Copyright Région Grand Est



Localisation du nouveau siège de l'Université Reims Champagne-Ardenne - Copyright Région Grand Est

En savoir plus : [www.univ-reims.fr/campus3.0](http://www.univ-reims.fr/campus3.0)



### À propos de l'État en région Grand Est

L'État, par l'intermédiaire de ses services en région, a apporté son soutien à la construction du siège de l'université Reims Champagne-Ardenne, afin de dynamiser l'activité et la vie du campus et, dès lors, de participer au rayonnement et la visibilité de l'enseignement et de la recherche rémoise.

Le nouveau siège de l'université, ainsi que les cinq autres projets immobiliers, est financé au titre du contrat de plan État-région Champagne-Ardenne, CPER 2015-2020.

L'État apporte un soutien constant aux établissements universitaires au travers de plusieurs dispositifs financiers tels que :

- les contrats de plan État-région, dans leur volet enseignement supérieur et recherche,
- les plans campus (88 millions de l'État pour le plan campus de l'université de Lorraine et 375 millions en fonds dédiés pour l'université de Strasbourg),
- le programme d'investissement d'avenir (PIA).

Intégré depuis 2017 dans le grand plan d'investissement doté de 57 milliards d'euros, le PIA a permis de soutenir près de 300 projets dans le Grand Est pour un montant total de 2,4 milliards d'euros de 2011 à 2018. Sur l'ensemble de ces projets, plus d'une cinquantaine concerne le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation pour 1,6 milliard d'euros investis, soit près de 70 % des fonds de l'enveloppe totale du PIA dans le Grand Est. La diversité des résultats témoigne de la forte incitation que le PIA a suscitée sur l'ensemble du territoire.

7 projets de l'Université de Reims Champagne-Ardenne bénéficie du PIA pour un montant total de 111,8 millions, dont le supercalculateur ROMEO pour un montant d'1 million d'euros.

Les ressources financières de l'État ont su être mobilisées au regard des enjeux du projet : faire de l'université Reims Champagne-Ardenne un lieu de travail et de vie pour excellence de la formation et de la recherche et l'attractivité du territoire.

CONTACT PRESSE

**Anne-Laure Mosbrucker**

07 72 34 91 14

[anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr](mailto:anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr)



### A propos de la région Grand Est

Le territoire du Grand Est compte plus de 200 000 étudiants accueillis dans 5 universités, préparant des diplômes de niveau bac +3 à bac +5, et dans près de 50 grandes écoles d'ingénieurs. Le Grand Est c'est aussi 15 instituts universitaires de technologie (IUT), 56 établissements de formations sanitaires, 154 lycées pour des sections de BTS et plusieurs écoles administratives et juridiques, dont deux campus de Sciences Po.

Ces établissements participent au rayonnement régional du Grand Est et proposent aux jeunes des formations hautement qualifiantes et professionnalisantes, en résonance étroite avec le tissu économique et entrepreneurial.

La Région Grand Est se positionne au 5<sup>e</sup> rang des régions françaises avec 7,7 % des effectifs métropolitains.

La Région consacre un budget de 6 millions d'euros, afin de renforcer la qualité et l'attractivité de l'enseignement supérieur dans le Grand Est.

La Région développe une politique immobilière résolument placée sous le signe de l'exigence et de la qualité afin que les jeunes du Grand Est disposent d'un environnement et de conditions adaptées et innovantes permettant l'acquisition et la maîtrise des connaissances.

L'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation constituent en matière d'immobilier un axe d'investissement d'avenir important pour l'attractivité du territoire et son développement durable.

Cet engagement fort se traduit notamment par les opérations inscrites dans les Contrats de Plan Etat-Région (CPER) signés en 2015 par les anciennes Régions.

CONTACT PRESSE

**Sandrine Poirier**

06 84 80 11 48/ 03 26 70 74 36

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[sandrine.poirier@grandest.fr](mailto:sandrine.poirier@grandest.fr)



### **A propos de l'université de Reims Champagne-Ardenne**

L'université de Reims Champagne-Ardenne développe un projet scientifique autour de 4 grands pôles à forte expertise scientifique. Un pôle pluridisciplinaire à dimension internationale en agro-sciences, environnement, biotechnologies et bio-économie prenant en compte, dans un territoire à forte économie agricole et viticole, l'agriculture du futur ; un pôle santé, porteur de niches scientifiques d'excellence et d'une offre de formation médicale et paramédicale riche et variée ; un pôle sciences du numérique et de l'ingénieur autour du calcul haute performance, de l'industrie 4.0, des matériaux et des transformations technologiques ; et un pôle sciences de l'Homme et de la société avec notamment l'essor d'un nouvel axe autour des arts du spectacle fédéré par la création d'une Maison des Sciences Humaines.

Elle propose une offre de formation pluridisciplinaire attractive qui répond aux besoins socio-économiques actuels et futurs, et vise à amener l'étudiant au meilleur niveau de formation.

L'université de Reims Champagne-Ardenne en chiffres :

26 500 étudiants, 2500 personnels, 5ème employeur de Champagne-Ardenne, + de 600 M€ d'impact économique sur le territoire, 30 laboratoires de recherche, 14 composantes, + de 120 diplômes.

[www.univ-reims.fr](http://www.univ-reims.fr)

CONTACT PRESSE

**Marie Odette Victor**

06 75 65 00 32

[marie-odette.victor@univ-reims.fr](mailto:marie-odette.victor@univ-reims.fr)



### **A propos du Grand Reims et de la ville de Reims**

La Ville de Reims et la Communauté urbaine du Grand Reims ont avec la Région Grand Est priorisé la réalisation des six opérations de restructuration des campus Moulin de la Housse et Croix-Rouge de

l'université de Reims Champagne-Ardenne dans le cadre des opérations programmées du plan Campus 3.0 prévue au CPER 2015-2020.

Les objectifs partagés :

- Organiser le regroupement efficient des laboratoires autour des plateformes d'excellence ;
- Fournir un cadre de travail et de vie adapté et attractif pour les étudiants et les personnels des établissements ;
- Optimiser la gestion patrimoniale des universités et des établissements d'enseignement supérieur, améliorer la mutualisation des espaces et la performance de l'occupation des locaux.

Conformément au Contrat de plan État-Région 2015-2020, les collectivités poursuivront la réalisation des opérations immobilières, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Région. Les six opérations représentent un coût total de 77,9 M€, dont 47,2 M€ sont financés par la Région Grand Est, 5,9 M€ par le Grand Reims, et 0,8 M€ par la Ville de Reims par la mise à disposition de terrains.

CONTACT PRESSE

**Virginie Blum**

06 14 26 79 23

[Virginie.BLUM@grandreims.fr](mailto:Virginie.BLUM@grandreims.fr)

## **Ameller Dubois** A propos de l'agence Ameller Dubois

L'agence créée en 1990 à Paris par Philippe Ameller et Jacques Dubois, a développé au fil des ans des compétences particulières dans quelques grands domaines, sans pour autant s'orienter vers une spécialisation synonyme de routine ou de limitation. Elle a développé son activité d'abord dans les équipements d'enseignement, de sécurité et de santé puis dans l'architecture de logements collectifs et les équipements culturels en France et à l'étranger. Qu'il s'agisse de construction neuve, de rénovations, d'extensions, de restructurations lourdes, d'interventions en sites classés, la pratique de l'agence Ameller Dubois est fondée sur l'équilibre entre la rigueur et l'audace. Rigueur dans le suivi des projets inscrits dans leur époque. Audace dans le traitement de questions architecturales intemporelles. Classée au 68<sup>ème</sup> rang des agences françaises par le chiffre d'affaires en 2019, elle compte aujourd'hui 6 associés, soixante collaborateurs et une centaine de projets à son actif. Ameller Dubois - 8, impasse Druinot 75012 Paris / (+33) 1 53 17 17 19 / [www.ameller-dubois.fr](http://www.ameller-dubois.fr)

CONTACT PRESSE

**Marine Gillain**

06 07 56 79 12

[m.gillain@ameller-dubois.fr](mailto:m.gillain@ameller-dubois.fr)